



Commune d'Ormes
Mairie
30 rue du 8 mai 1945
71290 ORMES

**Délibérations de la séance du conseil municipal
du vendredi 19 octobre 2018 (20h)**

Sous la présidence de Stéphane Gros, maire

- Présents : Sylvie Chetaud, Xavier Cochet, Cécile Cuenot, Marie Dejean, Catherine Galopin, Claudine Gret, Stéphane Gros (maire), Jean-Marie Moreau, Alex Simonato, Jacky Thomassin, Florent Thomassin.
- Absents : Emilie Duclos, Nolwenn Gauthier, Laurent Guichet, Hervé Henry.
- Pouvoirs de Nolwenn Gauthier à Stéphane Gros, Laurent Guichet à Alex Simonato, Hervé Henry à Marie Dejean.
- Secrétaire de séance : Marie Dejean

M. le maire souhaite rajouter deux points sur le renouvellement du contrat du secrétariat (13) et l'évolution de l'Epi d'Ormes (14).

Le Conseil municipal,

APPROUVE le procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2018.

1/ VOTE (unanimité) la demande d'échelonnement sur 5 ans des travaux de génie civil SYDEL. Va étudier la modification des amplitudes horaires de l'éclairage public.

2/ DONNE son accord au maire (unanimité) de mener les transactions de vente du Moulin Bernard.

3/ APPROUVE (unanimité) la subvention à l'APE du collège des Dîmes pour les 26 élèves d'Ormes de 5 €/ élève.

4/ APPROUVE (deux abstentions) l'obligation d'élagage sur le domaine public qui sera faite aux propriétaires concernés et le dispositif qui est proposé (information individuelle, délai, mutualisation par la commune.

5/ PRECISE (unanimité) les horaires de la garderie qui seront intégrés dans le règlement intérieur.

6/ ACCEPTE (unanimité) le prêt de la salle Daniel Balavoine pour le « don du sang de Simandre » les 20 décembre 2018, 17 janvier et 21 mars 2019.

7/ VOTE (unanimité) la désignation des régisseurs de recettes titulaire et suppléant pour la commune.

8/ VOTE (unanimité) les indemnités allouées aux comptables du Trésor public de Cuisery.

9/ DESIGNE (deux abstentions) deux référents pour le dispositif de participation citoyenne.

10/ VOTE (unanimité) la prime de fin d'année d'agents contractuels.

11/ Concernant le bois de la Carabosse qui appartient à la commune, il est décidé :

- De ne pas proposer à la vente cette parcelle (12 pour, 2 contre)
- Que la commune soumette la coupe de bois aux particuliers ou aux entreprises selon la meilleure offre (unanimité).

12/APPROUVE le projet intercommunal « Terres de Bresse » sur les aménagements des bords de Saône qui concernent les communes de Bantanges, Ouroux-sur-Saône et Ormes. Pour notre commune il s'agira d'un ponton pour les bateaux et d'une terrasse pouvant servir à l'installation d'une éventuelle restauration saisonnière.

13/ VOTE (unanimité) le renouvellement du contrat de secrétaire de mairie pour le premier semestre 2019.

14/ DISCUTE de l'évolution de l'Epi d'Ormes pour ce prochain trimestre.

INFORMATIONS :

- Dans le cadre du contrat Natura 2000, signé en 2017 par la commune, une demande sera formulée pour une évolution à propos du pâturage, suite à une demande formulée par une administrée pour des équidés.

A Ormes, le 22 octobre 2018
Le maire, Stéphane Gros

